

RTT concertés Atelier de Fontenay Concertation Pipée

Le 12 décembre a eu lieu l'audience sur les RTT concertés.

On entend bien par « se concerter », que les syndicats apportent les dates souhaitées par les agents et que l'on en discute avec la direction.

Définition: S'accorder, se consulter pour mettre au point un projet commun ...

A Fontenay, **la direction** a décidé que la concertation se limiterait à 3 RTT sur les 5 prévus et **impose 2 dates**. Dialogue social à la limite de l'autocratie ...



Elle prétexte 2 jours de travaux dans l'atelier pour imposer ses choix.

Les agents n'ont pas à subir les décisions de fermetures de la direction. **L'UNSA Pôle Ferré** rappelle que les RTT ont une utilité familiale, organisationnelle pour pouvoir souffler, décompresser quand on le souhaite.

Contraindre, c'est ajouter une pression supplémentaire aux salariés qui ont déjà des métiers parmi les plus difficiles de la régie et aussi rappelons le, les plus mal payés.

L'UNSA Pôle Ferré dénonce avec fermeté ces méthodes et se tient au côté des agents de MRF pour que le droit à des RTT concertés soit réel et non virtuel.











